

**Fonds Société Aston Hill inc.**

**CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL**

**CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL**

**CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL**

**CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL**

**CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II**

**CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL**

**CATÉGORIE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL**

**TABLE DES MATIÈRES**

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur	2
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	3
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	15
Catégorie croissance du capital Aston Hill	26
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	37
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II	48
Catégorie mondiale de ressources et d'infrastructures Aston Hill	60
Catégorie de croissance énergétique Aston Hill	70
Notes annexes	76

---

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints des catégories de Fonds Société Aston Hill inc. (les « Fonds » et, individuellement, un « Fonds ») ont été préparés par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire ») et ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables appropriées pour les Fonds sont décrites à la note annexe 2. Le conseil d'administration du gestionnaire, auquel il revient de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de présentation de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire, avec l'approbation de son conseil d'administration, a nommé le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur des Fonds. Celui-ci a audité les états financiers de chacun des Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer une opinion sur les états financiers adressée aux actionnaires.



**Neil Murdoch**  
*Président*  
*Gestion d'actifs Aston Hill inc.*



**Larry W. Titley**  
*Chef des finances*  
*Gestion d'actifs Aston Hill inc.*

Le 30 mars 2015

## RAPPORT DE L'AUDITEUR CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL



Le 30 mars 2015

### Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux porteurs de parts de**  
**Fonds de croissance du capital Aston Hill**  
**Fonds de croissance et de revenu Aston Hill**  
**Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill**  
**Fonds à rendement total canadien Aston Hill**  
**Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill**  
**Fonds de rendement stratégique Aston Hill**  
 (collectivement, les « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de chacun des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chacun des Fonds conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de chacun des Fonds, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de chacun de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion

À notre avis, les états financiers de chacun des Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des Fonds au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie de chacun des Fonds pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*  
 PwC Tower, 18 York Street, suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
 Tél : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario.

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	27 663 965 \$	14 843 669 \$	5 574 304 \$
Montant à recevoir sur la vente des placements	100 000	—	—
Montant à recevoir du gestionnaire	7 712	11 905	17 763
Trésorerie	—	13 589	—
Distributions à recevoir	—	—	14 522
Souscriptions à recevoir	—	71 670	100 805
<b>Total de l'actif</b>	<b>27 771 677</b>	<b>14 940 833</b>	<b>5 707 394</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Découvert bancaire	75 433	—	23 083
Montants à payer pour l'achat de titres	—	52 616	54 496
Frais de gestion à payer (note 9)	34 801	18 202	7 748
Dettes d'exploitation et charges à payer	31 021	19 336	10 525
Distributions à payer	3	—	—
Rachats à payer	248 004	—	—
<b>Total du passif</b>	<b>389 262</b>	<b>90 154</b>	<b>95 852</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>27 382 415 \$</b>	<b>14 850 679 \$</b>	<b>5 611 542 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	15 884 742 \$	8 533 037 \$	3 405 514 \$
Série F	10 681 943 \$	6 317 642 \$	2 206 028 \$
Série TA6	761 855 \$	— \$	— \$
Série TF6	53 875 \$	— \$	— \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>			
Série A	1 153 242	635 464	299 006
Série F	747 741	458 289	190 552
Série TA6	81 653	—	—
Série TF6	5 500	—	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>			
Série A	13,77 \$	13,43 \$	11,39 \$
Série F	14,29 \$	13,79 \$	11,58 \$
Série TA6	9,33 \$	— \$	— \$
Série TF6	9,80 \$	— \$	— \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de placements	610 957 \$	277 072 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	277 479	104 017
Variation de la plus-value latente des placements	46 495	1 478 873
<b>Total des revenus</b>	<b>934 931</b>	<b>1 859 962</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	399 607	159 484
Droits de dépôt	6 099	14 130
Honoraires d'audit	23 794	12 501
Frais du comité d'examen indépendant	2 027	373
Intérêts et frais bancaires	124	184
Droits de garde	8 369	6 325
Frais juridiques	5 588	2 285
Frais d'information aux porteurs d'actions	52 903	46 792
Frais d'administration (note 9)	4 363	8 267
	<b>502 874</b>	<b>250 341</b>
Charges remboursées par le gestionnaire (note 9)	(12 976)	(50 607)
<b>Total des charges</b>	<b>489 898</b>	<b>199 734</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>445 033 \$</b>	<b>1 660 228 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	172 758 \$	973 825 \$
Série F	280 776 \$	686 403 \$
Série TA6	(7 958) \$	— \$
Série TF6	(543) \$	— \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>1)</sup></b>		
Série A	0,17 \$	2,10 \$
Série F	0,43 \$	2,37 \$
Série TA6	(0,20) \$	— \$
Série TF6	(0,10) \$	— \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>		
Série A	991 797	462 750
Série F	658 063	289 075
Série TA6	39 586	—
Série TF6	5 500	—

<sup>1)</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	445 033 \$	1 660 228 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(277 479)	(104 017)
Variation de la plus-value latente des placements	(46 495)	(1 478 873)
Produit de la vente de placements	4 360 404	1 732 202
Achats de placements	(17 009 339)	(9 420 557)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	4 193	5 858
Diminution des distributions à recevoir	—	14 522
Augmentation des frais de gestion à payer	16 599	10 454
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	11 685	8 811
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(12 495 399)</b>	<b>(7 571 372)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	18 450 835	9 711 387
Rachat d'actions rachetables	(5 985 035)	(2 103 343)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(59 423)	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>12 406 377</b>	<b>7 608 044</b>
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>(89 022)</b>	<b>36 672</b>
Trésorerie (découvert bancaire), à l'ouverture de l'exercice	13 589	(23 083)
<b>(Découvert bancaire) trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>(75 433) \$</b>	<b>13 589 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>8 533 037 \$</b>	3 405 514 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	172 758	973 825
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	10 695 549	5 200 753
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	80 426	2 837
Rachat d'actions rachetables	(3 497 099)	(1 047 055)
	<b>7 278 876</b>	4 156 535
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	(25 129)	(2 837)
Gains en capital	(74 800)	—
	<b>(99 929)</b>	(2 837)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	7 351 705	5 127 523
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>15 884 742 \$</b>	8 533 037 \$

#### Série F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>6 317 642 \$</b>	2 206 028 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	280 776	686 403
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	6 843 711	4 481 499
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	45 074	4 032
Rachat d'actions rachetables	(2 735 940)	(1 056 288)
	<b>4 152 845</b>	3 429 243
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	(18 994)	(4 032)
Gains en capital	(50 326)	—
	<b>(69 320)</b>	(4 032)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	4 364 301	4 111 614
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>10 681 943 \$</b>	6 317 642 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série TA6

Pour la période du 18 juin 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(7 958)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit à l'émission d'actions du Fonds	784 905
Actions du Fonds réinvesties	—
Rachats	—
	784 905
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	(11 490)
Gains en capital	(3 602)
	(15 092)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	761 855
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	761 855 \$

<sup>1)</sup> Début des activités le 18 juin 2014.

#### Série TF6

Pour la période du 4 novembre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(543)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit à l'émission d'actions du Fonds	55 000
Actions du Fonds réinvesties	—
Rachats	—
	55 000
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	(327)
Gains en capital	(255)
	(582)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	53 875
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	53 875 \$

<sup>1)</sup> Les activités liées aux actions de série TF6 ont commencé le 4 novembre 2014.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Total du Fonds

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>14 850 679 \$</b>	5 611 542 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>445 033</b>	1 660 228
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>18 379 165</b>	9 682 252
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>125 500</b>	6 869
Rachat d'actions rachetables	<b>(6 233 039)</b>	(2 103 343)
	<b>12 271 626</b>	7 585 778
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(55 940)</b>	(6 869)
Gains en capital	<b>(128 983)</b>	—
	<b>(184 923)</b>	(6 869)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>12 531 736</b>	9 239 137
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>27 382 415 \$</b>	14 850 679 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Fonds commun de placement</b>			
1 979 759	Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – série I	25 819 194 \$	27 663 965 \$	
<b>Total des placements</b>		<b>25 819 194 \$</b>	<b>27 663 965 \$</b>	<b>100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectifs de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance et revenu Aston Hill (le « Fonds ») consiste à offrir aux investisseurs un revenu et un potentiel d'appréciation du capital au moyen de positions tant acheteur que vendeur. Le Fonds investit, indirectement, dans une combinaison de titres de capitaux propres cotés en bourse, de titres de créance à rendement élevé, de fonds de revenu, d'obligations convertibles et de débentures provenant d'émetteurs canadiens et nord-américains. Le Fonds peut détenir, de temps à autre, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds croissance et revenu Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placement dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un résumé de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Services financiers	19,4 %	16,4 %	4,8 %
Biens de consommation discrétionnaire	13,4 %	9,6 %	9,8 %
Immobilier	7,1 %	10,9 %	13,1 %
Industries	6,1 %	6,7 %	7,4 %
Soins de santé	5,2 %	—	—
Matières premières	3,2 %	3,5 %	2,2 %
Biens de consommation de base	3,2 %	2,1 %	—
Énergie	3,1 %	10,1 %	12,8 %
Technologies de l'information	2,8 %	1,4 %	0,6 %
Services publics	1,9 %	3,9 %	2,4 %
Services de télécommunications	—	0,1 %	3,9 %
Titres à revenu fixe	42,1 %	38,5 %	45,9 %
Placements – position vendeur	(7,5) %	(3,2) %	(2,9) %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

#### Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 478 195 \$ (844 906 \$ au 31 décembre 2013 et 285 168 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction de la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres de créance s'établissait comme suit :

Durée à courir jusqu'à l'échéance	Titres de créance en % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Moins de 1 an	2,9 %	6,4 %	3,5 %
De 1 à 3 ans	2,2 %	2,5 %	3,3 %
De 3 à 5 ans	7,4 %	7,0 %	12,5 %
Plus de 5 ans	23,3 %	21,3 %	22,8 %
	35,8 %	37,2 %	42,1 %

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si le taux d'intérêt avait augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait diminué d'environ 101 264 \$ (47 986 \$ au 31 décembre 2013 et 15 952 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). De même, si le taux d'intérêt avait diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 102 946 \$ (48 715 \$ au 31 décembre 2013 et 15 952 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

#### 31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	30,5 %
Instruments monétaires	41,6 %
Contrats dérivés	(56,9)%
	15,2 %

#### 31 décembre 2013

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	24,7 %
Instruments monétaires	32,2 %
Contrats dérivés	(47,8)%
	9,1 %

#### 1<sup>er</sup> janvier 2013

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	15,7 %
Instruments monétaires	37,8 %
Contrats dérivés	(46,5)%
	7,0 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 209 755 \$ au 31 décembre 2014 (67 847 \$ au 31 décembre 2013 et 19 508 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Notation des titres de créance selon S&P en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
AAA	(0,5) %	3,1 %	0,8 %
BBB	—	—	—
BB	5,1 %	0,9 %	—
B	21,4 %	19,9 %	22,8 %
CCC	8,4 %	10,1 %	12,5 %
Non noté	1,4 %	3,2 %	6,0 %
Total	35,8 %	37,2 %	42,1 %

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Aux 31 décembre 2014 et 2013, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-après présente les données utilisées aux 31 décembre 2014 et 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	27 663 965 \$	— \$	— \$	27 663 965 \$
31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	14 843 669 \$	— \$	— \$	14 843 669 \$
1 <sup>er</sup> janvier 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	5 574 304 \$	— \$	— \$	5 574 304 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne leur permettant d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des actions et des titres de créance d'émetteurs partout dans le monde. Il n'a cependant pas l'intention pour l'heure d'investir dans des pays en développement. Le pourcentage de l'actif du fonds pouvant être investi à l'extérieur du Canada n'est pas limité.

Les tableaux ci-après présentent la participation du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

	31 décembre 2014		
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – série I	1	354 741 654 \$	27 663 965 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	7,80 %	27 663 965 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, à condition que le fonds sous-jacent maintienne une liquidité suffisante.

## CATÉGORIE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

				31 décembre 2013
Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – série I		1	238 079 332 \$	14 843 669 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	6,23 %	14 843 669 \$

				1 <sup>er</sup> janvier 2013
Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de croissance et de revenu Aston Hill – série I		1	114 934 364 \$	5 574 304 \$

Relation	Établissement principal	Pays où réside l'émetteur	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	4,85 %	5 574 304 \$

#### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation présentée dans les états de la situation financière, et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.



## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	26 969 940 \$	6 701 435 \$	— \$
Montant à recevoir du gestionnaire	10 977	12 233	11 284
Trésorerie	504 427	1 616	149 252
Souscriptions à recevoir	1 179 712	20 000	—
<b>Total de l'actif</b>	<b>28 665 056</b>	<b>6 735 284</b>	<b>160 536</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Montants à payer pour l'achat de titres	770 639	—	—
Frais de gestion à payer (note 9)	38 067	11 224	—
Dettes d'exploitation et charges à payer	28 023	22 129	10 536
Distributions à payer	20 695	—	—
Rachats à payer	1 051	—	—
<b>Total du passif</b>	<b>858 475</b>	<b>33 353</b>	<b>10 536</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>27 806 581 \$</b>	<b>6 701 931 \$</b>	<b>150 000 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	19 525 416 \$	5 495 512 \$	— \$
Série F	5 345 963 \$	1 206 407 \$	— \$
Série I	2 305 \$	12 \$	150 000 \$
Série TA6	2 558 238 \$	— \$	— \$
Série TF6	374 659 \$	— \$	— \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>			
Série A	1 584 112	475 390	—
Série F	424 456	103 141	—
Série I	174	1	15 000
Série TA6	252 527	—	—
Série TF6	37 778	—	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>			
Série A	12,33 \$	11,56 \$	— \$
Série F	12,59 \$	11,70 \$	— \$
Série I	13,22 \$	12,21 \$	10,00 \$
Série TA6	10,13 \$	— \$	— \$
Série TF6	9,92 \$	— \$	— \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de placements	505 712 \$	77 148 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	598 613	225 718
Variation de la plus-value latente des placements	600 841	300 684
<b>Total des revenus</b>	<b>1 705 166</b>	<b>603 550</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	287 582	49 984
Droits de dépôt	4 289	7 410
Honoraires d'audit	22 969	7 791
Frais du comité d'examen indépendant	952	17
Intérêts et frais bancaires	83	—
Droits de garde	7 881	5 330
Frais juridiques	2 446	3 798
Frais d'information aux porteurs d'actions	50 102	40 976
Frais d'administration (note 9)	1 000	6 178
	<b>377 304</b>	<b>121 484</b>
Charges remboursées par le gestionnaire (note 9)	(33 653)	(60 876)
<b>Total des charges</b>	<b>343 651</b>	<b>60 608</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>1 361 515 \$</b>	<b>542 942 \$</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	1 014 517 \$	452 710 \$
Série F	305 404 \$	89 233 \$
Série I	43 \$	999 \$
Série TA6	36 893 \$	— \$
Série TF6	4 658 \$	— \$
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>1)</sup></b>		
Série A	1,07 \$	1,77 \$
Série F	1,17 \$	1,81 \$
Série I	2,89 \$	0,20 \$
Série TA6	0,28 \$	— \$
Série TF6	0,17 \$	— \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>		
Série A	946 232	256 096
Série F	259 967	49 273
Série I	15	4 932
Série TA6	131 757	—
Série TF6	26 951	—

<sup>1)</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 361 515 \$	542 942 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(598 613)	(225 718)
Variation de la plus-value latente des placements	(600 841)	(300 684)
Produit de la vente de placements	2 885 997	504 758
Achats de placements	(21 184 409)	(6 679 791)
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du gestionnaire	1 256	(949)
Augmentation des frais de gestion à payer	26 843	11 224
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	5 894	11 593
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(18 102 358)</b>	<b>(6 136 625)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	20 931 376	6 296 657
Rachat d'actions rachetables	(2 221 962)	(307 668)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(104 245)	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>18 605 169</b>	<b>5 988 989</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>502 811</b>	<b>(147 636)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 616	149 252
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>504 427 \$</b>	<b>1 616 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>5 495 512 \$</b>	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 014 517</b>	452 710
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>15 009 881</b>	5 198 412
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>402 200</b>	542
Rachat d'actions rachetables	<b>(1 921 154)</b>	(155 610)
	<b>13 490 927</b>	5 043 344
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(8 782)</b>	(542)
Gains en capital	<b>(466 758)</b>	—
	<b>(475 540)</b>	(542)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>14 029 904</b>	5 495 512
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>19 525 416 \$</b>	5 495 512 \$

#### Série F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 206 407 \$</b>	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>305 404</b>	89 233
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>4 162 808</b>	1 118 245
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>104 679</b>	171
Rachat d'actions rachetables	<b>(301 838)</b>	(1 071)
	<b>3 965 649</b>	1 117 345
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(1 671)</b>	(171)
Gains en capital	<b>(129 826)</b>	—
	<b>(131 497)</b>	(171)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>4 139 556</b>	1 206 407
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 345 963 \$</b>	1 206 407 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série I

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>12 \$</b>	150 000 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	43	999
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2 250	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	56	—
Rachat d'actions rachetables	—	(150 987)
	<b>2 306</b>	(150 987)
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	—	—
Gains en capital	(56)	—
	<b>(56)</b>	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>2 293</b>	(149 988)
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 305 \$</b>	12 \$

#### Série TA6

Pour la période du 20 octobre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>36 893</b>
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	2 546 149
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	46 954
Rachat d'actions rachetables	(21)
	<b>2 593 082</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	(10 279)
Gains en capital	(61 458)
	<b>(71 737)</b>
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>2 558 238</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>2 558 238 \$</b>

<sup>1)</sup> Du début des activités le 20 octobre 2014.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série TF6

Pour la période du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>4 658</b>
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>370 000</b>
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>10 900</b>
Rachat d'actions rachetables	—
	<b>380 900</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	<b>(1 846)</b>
Gains en capital	<b>(9 053)</b>
	<b>(10 899)</b>
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>374 659</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>374 659 \$</b>

<sup>1)</sup> Du début des activités le 5 novembre 2014.

#### Total du Fonds

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>6 701 931 \$</b>	150 000 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 361 515</b>	542 942
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>22 091 088</b>	6 316 657
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>564 789</b>	713
Rachat d'actions rachetables	<b>(2 223 013)</b>	(307 668)
	<b>20 432 864</b>	6 009 702
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(22 578)</b>	(713)
Gains en capital	<b>(667 151)</b>	—
	<b>(689 729)</b>	(713)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série	<b>21 063 099</b>	6 551 931
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>27 806 581 \$</b>	6 701 931 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Fonds commun de placement</b>			
2 040 951	Fonds mondial de croissance et revenu Aston Hill – Série I	26 068 415 \$	26 969 940 \$	
<b>Total des placements</b>		<b>26 068 415 \$</b>	<b>26 969 940 \$</b>	<b>100,0 %</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.*

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill (le « Fonds ») consiste à offrir aux actionnaires un revenu et des possibilités de croissance. Le Fonds investit au Canada, indirectement, dans des fonds de revenu, des obligations convertibles, des débetures, des titres de créance à rendement élevé, des titres de capitaux propres cotés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et dans tout autre titre basé sur le rendement ou toute autre catégorie d'actifs faisant son apparition. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placement dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un résumé de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent aux 31 décembre 2014 et 2013.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Biens de consommation discrétionnaire	22,7 %	17,4 %
Soins de santé	15,1 %	8,8 %
Services financiers	9,9 %	14,3 %
Biens de consommation de base	8,0 %	3,4 %
Industries	7,6 %	10,4 %
Matières premières	2,2 %	10,3 %
Services de télécommunications	1,8 %	—
Technologies de l'information	1,3 %	1,6 %
Énergie	1,3 %	0,9 %
Services publics	0,8 %	2,9 %
Titres à revenu fixe	31,0 %	30,0 %
Placements – position vendeur	(1,7) %	—
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

#### Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 431 821 \$ (341 351 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait aucun placement. Par conséquent, l'exposition au risque de prix au 1<sup>er</sup> janvier 2013 était nulle.

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction de la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres de créance s'établissait comme suit :

Durée à courir jusqu'à l'échéance	Titres de créance en % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Moins de 1 an	14,1 %	25,6 %
De 1 à 3 ans	0,9 %	—
De 3 à 5 ans	7,4 %	8,3 %
Plus de 5 ans	15,6 %	13,6 %
	<b>38,0 %</b>	<b>47,5 %</b>



## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Au 31 décembre 2014, si le taux d'intérêt avait augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait diminué d'environ 75 787 \$ (15 981 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). De même, si le taux d'intérêt avait diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 77 327 \$ (16 227 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change aux 31 décembre 2014 et 2013 :

#### 31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent

Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	51,6 %
Instruments monétaires	24,9 %
Contrats dérivés	(72,1)%
	4,4 %

#### 31 décembre 2013

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent

Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain	Exposition à l'euro	Exposition à la livre sterling
Instruments non monétaires	42,4 %	3,0 %	0,6 %
Instruments monétaires	22,4 %	(1,2)%	—
Contrats de change à terme	(24,7)%	(2,7)%	(0,6)%
	40,1 %	(0,9)%	—

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 58 580 \$ au 31 décembre 2014 (131 491 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de change.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013, le fonds sous-jacent avait investi dans des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Notation des titres de créance selon S&P en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 décembre 2014	31 décembre 2013
AAA	14,1 %	23,3 %
BB	5,5 %	1,0 %
B	11,0 %	12,5 %
CCC	7,4 %	8,4 %
Sans notation	—	2,3 %
<b>Total</b>	<b>38,0 %</b>	<b>47,5 %</b>

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA-. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait aucun placement. Par conséquent, l'exposition au risque de crédit au 1<sup>er</sup> janvier 2013 était nulle.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau ci-après présente les données utilisées aux 31 décembre 2014 et 2013 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	26 969 940 \$	— \$	— \$	26 969 940 \$
31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	6 701 435 \$	— \$	— \$	6 701 435 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

#### Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne leur permettant d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers et générer des honoraires pour le gestionnaire de placement Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

## CATÉGORIE MONDIALE CROISSANCE ET REVENU ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Le fonds sous-jacent investira principalement dans des titres de capitaux propres cotés en bourse et des titres de créance à rendement élevé émis par des entités d'Amérique du Nord, région qui constitue la plus grande composante du marché mondial. Le reste des placements du fonds sera investi ailleurs dans le monde. Le pourcentage de l'actif du fonds pouvant être investi à l'extérieur du Canada n'est pas limité.

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

				31 décembre 2014
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill – série I	1	127 776 919 \$	26 969 940	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	21,11 %	26 969 940 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, à condition que le fonds sous-jacent maintienne une liquidité suffisante.

				31 décembre 2013
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill – série I	1	43 735 660 \$	6 701 435	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	15,32% %	6 701 435 \$

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds ne détenait aucun placement.

#### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation présentée dans les états de la situation financière, et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	41 949 022 \$	26 836 890 \$	8 429 701 \$
Montants à recevoir sur la vente de placements	200 000	5 978	—
Montant à recevoir du gestionnaire	—	—	15 786
Trésorerie	—	35 250	7 276
Souscriptions à recevoir	33 911	52 830	—
<b>Total de l'actif</b>	<b>42 182 933</b>	<b>26 930 948</b>	<b>8 452 763</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Découvert bancaire	174 316	—	—
Montants à payer pour l'achat de titres	—	52 830	—
Frais de gestion à payer (note 9)	40 841	24 512	12 232
Dettes d'exploitation et charges à payer	38 143	17 884	4 571
Rachats à payer	124 602	—	—
Distributions à payer	654	—	—
<b>Total du passif</b>	<b>378 556</b>	<b>95 226</b>	<b>16 803</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>41 804 377 \$</b>	<b>26 835 722 \$</b>	<b>8 435 960 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	24 330 104 \$	17 477 858 \$	4 583 606 \$
Série F	17 341 795 \$	9 357 864 \$	3 852 354 \$
Série TA6	32 978 \$	— \$	— \$
Série TF6	99 500 \$	— \$	— \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>			
Série A	1 785 864	1 334 049	420 840
Série F	1 228 399	697 212	348 647
Série TA6	3 317	—	—
Série TF6	9 991	—	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>			
Série A	13,62 \$	13,10 \$	10,89 \$
Série F	14,12 \$	13,42 \$	11,05 \$
Série TA6	9,94 \$	— \$	— \$
Série TF6	9,96 \$	— \$	— \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de placements	— \$	219 772 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	2 239 426	541 564
Variation de la plus-value latente des placements	1 200 835	2 500 200
<b>Total des revenus</b>	<b>3 440 261</b>	<b>3 261 536</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	597 666	267 155
Droits de dépôt	9 381	13 889
Honoraires d'audit	25 196	13 816
Frais du comité d'examen indépendant	1 807	566
Intérêts et frais bancaires	75	217
Droits de garde	8 541	6 858
Frais juridiques	9 212	3 244
Frais d'information aux porteurs d'actions	62 465	53 774
Frais d'administration (note 9)	10 586	10 851
	<b>724 929</b>	<b>370 370</b>
Charges remboursées par le gestionnaire (note 9)	—	(43 053)
<b>Total des charges</b>	<b>724 929</b>	<b>327 317</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>2 715 332 \$</b>	<b>2 934 219 \$</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	1 567 606 \$	1 786 787 \$
Série F	1 143 585 \$	1 147 432 \$
Série TA6	1 006 \$	— \$
Série TF6	3 135 \$	— \$
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>1)</sup></b>		
Série A	0,96 \$	2,14 \$
Série F	1,19 \$	2,37 \$
Série TA6	0,31 \$	— \$
Série TF6	0,33 \$	— \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>		
Série A	1 628 082	834 924
Série F	958 218	484 859
Série TA6	3 266	—
Série TF6	9 540	—

<sup>1)</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 715 332 \$	2 934 219 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(2 239 426)	(541 564)
Variation de la plus-value latente des placements	(1 200 835)	(2 500 200)
Produit de la vente de placements	7 253 584	1 402 067
Achats de placements	(19 172 307)	(16 720 640)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	—	15 786
Augmentation des frais de gestion à payer	16 329	12 280
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	20 259	13 313
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(12 607 064)</b>	<b>(15 384 739)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	21 095 066	17 649 573
Rachat d'actions rachetables	(8 473 635)	(2 236 860)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(223 933)	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>12 397 498</b>	<b>15 412 713</b>
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>(209 566)</b>	<b>27 974</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	35 250	7 276
<b>(Découvert bancaire) trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>(174 316) \$</b>	<b>35 250 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>17 477 858 \$</b>	4 583 606 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 567 606</b>	1 786 787
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>10 282 742</b>	12 280 932
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>648 539</b>	10 649
Rachat d'actions rachetables	<b>(4 875 029)</b>	(1 173 467)
	<b>6 056 252</b>	11 118 114
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(18 701)</b>	(10 649)
Gains en capital	<b>(752 911)</b>	—
	<b>(771 612)</b>	(10 649)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>6 852 246</b>	12 894 252
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>24 330 104 \$</b>	17 477 858 \$

#### Série F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>9 357 864 \$</b>	3 852 354 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 143 585</b>	1 147 432
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>10 660 220</b>	5 421 471
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>451 805</b>	7 160
Rachat d'actions rachetables	<b>(3 723 208)</b>	(1 063 393)
	<b>7 388 817</b>	4 365 238
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(11 287)</b>	(7 160)
Gains en capital	<b>(537 184)</b>	—
	<b>(548 471)</b>	(7 160)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>7 983 931</b>	5 505 510
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>17 341 795 \$</b>	9 357 864 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série TA6

Période du 4 novembre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 006</b>
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>33 185</b>
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	<b>33 185</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	<b>(165)</b>
Gains en capital	<b>(1 048)</b>
	<b>(1 213)</b>
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>32 978</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>32 978 \$</b>

<sup>1)</sup> Depuis le début des activités, soit le 4 novembre 2014.

#### Série TF6

Période du 4 novembre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>3 135</b>
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>100 000</b>
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	<b>100 000</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	<b>(472)</b>
Gains en capital	<b>(3 163)</b>
	<b>(3 635)</b>
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>99 500</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>99 500 \$</b>

<sup>1)</sup> Depuis le début des activités, soit le 4 novembre 2014.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Total du Fonds

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>26 835 722 \$</b>	8 435 960 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>2 715 332</b>	2 934 219
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>21 076 147</b>	17 702 403
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 100 344</b>	17 809
Rachat d'actions rachetables	<b>(8 598 237)</b>	(2 236 860)
	<b>13 578 254</b>	15 483 352
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(30 625)</b>	(17 809)
Gains en capital	<b>(1 294 306)</b>	—
	<b>(1 324 931)</b>	(17 809)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>14 968 655</b>	18 399 762
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>41 804 377 \$</b>	26 835 722 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre de parts</b>	<b>Fonds commun de placement</b>			
2 954 406	Fonds de croissance du capital Aston Hill – série I	37 626 778 \$	41 949 022 \$	
<b>Total des placements</b>		<b>37 626 778 \$</b>	<b>41 949 022 \$</b>	<b>100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance du capital Aston Hill (le « Fonds ») consiste à obtenir des rendements stables qui ne sont pas en étroite corrélation avec les marchés canadiens des actions. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit, directement ou indirectement, principalement dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs nord-américains, et prendra, de temps à autre, des positions vendeur sur ces titres. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de croissance du capital Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placement dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un résumé de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Biens de consommation discrétionnaire	40,0 %	32,7 %	34,6 %
Soins de santé	26,7 %	15,5 %	4,7 %
Services financiers	15,5 %	18,1 %	12,9 %
Biens de consommation de base	14,0 %	6,0 %	4,1 %
Industries	13,2 %	27,3 %	17,7 %
Services de télécommunications	4,2 %	—	1,4 %
Matières premières	3,8 %	16,6 %	8,5 %
Énergie	2,2 %	—	—
Technologies de l'information	0,9 %	—	2,6 %
Services publics	—	1,8 %	—
Titres à revenu fixe	—	1,8 %	18,5 %
Placements – position vendeur	(20,5)%	(19,8)%	(5,0)%
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

#### Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si la juste valeur des titres en portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 882 185 \$ (1 142 885 \$ au 31 décembre 2013 et 348 548 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction de la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres de créance s'établissait comme suit :

Durée à courir jusqu'à l'échéance	Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Moins de 1 an	35,6 %	43,8 %	43,8 %
De 3 à 5 ans	—	0,2 %	1,5 %
Plus de 5 ans	—	0,6 %	7,9 %
<b>Total</b>	<b>35,6 %</b>	<b>44,6 %</b>	<b>53,2 %</b>

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si le taux d'intérêt avait augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait diminué d'environ 5 993 \$ (1 897 \$ au 31 décembre 2013 et 7 551 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). De même, si le taux d'intérêt avait diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 7 904 \$ (1 922 \$ au 31 décembre 2013 et 7 551 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit principalement dans des actions libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

31 décembre 2014	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain	
Instruments non monétaires	44,0 %	
Instruments monétaires	15,8 %	
Contrats dérivés	(55,5) %	
	4,2 %	

31 décembre 2013	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent		
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain	Exposition à l'euro	Exposition à la livre sterling
Instruments non monétaires	36,1 %	1,8 %	0,6 %
Instruments monétaires	26,1 %	—	—
Contrats dérivés	(25,0) %	(2,7) %	(0,6) %
	37,2 %	(0,9) %	—

1 <sup>er</sup> janvier 2013	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain	
Instruments non monétaires	40,3 %	
Instruments monétaires	11,9 %	
Contrats dérivés	(46,3) %	
	5,9 %	

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à l'exposition nette du Fonds au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 25 059 \$ au 31 décembre 2014 (87 557 \$ au 31 décembre 2013 et 487 606 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Notation des titres de créance selon S&P en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
AAA	35,8 %	24,6 %	43,8 %
BB	—	—	1,6 %
B	—	0,6 %	4,5 %
CCC	—	—	3,3 %
Non noté	—	19,4 %	—
<b>Total</b>	<b>35,8 %</b>	<b>44,6 %</b>	<b>53,2 %</b>

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient chacune une notation de AA.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats de parts quotidiennes en trésorerie. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau ci-après présente les données utilisées aux 31 décembre 2014 et 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	41 949 022 \$	— \$	— \$	41 949 022 \$
31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	26 836 890 \$	— \$	— \$	26 836 890 \$
1 <sup>er</sup> janvier 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	8 429 701 \$	— \$	— \$	8 429 701 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne leur permettant d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

## CATÉGORIE CROISSANCE DU CAPITAL ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent peut prendre des positions acheteur ou vendeur dans un portefeuille diversifié d'actions nord-américaines. La majeure partie des positions seront prises sur des titres de capitaux propres de sociétés à petite et moyenne capitalisation inscrites à la cote de la New-York Stock Exchange ou à la Bourse de Toronto, ou négociés sur le NASDAQ. Dans des circonstances normales, entre 70 % et 80 % des placements du fonds seront composés de positions acheteur sur des titres de capitaux propres et entre 10% et 20 %, de positions vendeur sur des titres de capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

				31 décembre 2014
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds de croissance du capital Aston Hill – série I	1	246 651 903 \$	41 949 022	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	17,01 %	41 949 022 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, à condition que le fonds sous-jacent maintienne une liquidité suffisante.

				31 décembre 2013
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds de croissance du capital Aston Hill – série I	1	166 090 663 \$	26 836 890	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	16,16 %	26 836 890 \$

				1 <sup>er</sup> janvier 2013
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds de croissance du capital Aston Hill – série I	1	51 664 945 \$	8 429 701	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	16,32 %	8 429 701 \$

### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation présentée dans les états de la situation financière, et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	12 785 389 \$	16 635 870 \$	11 034 394 \$
Montants à recevoir sur la vente de placements	150 000	88 578	23 112
Montant à recevoir du gestionnaire	—	17 877	16 252
Trésorerie	—	28 124	236 622
Distributions à recevoir	—	—	42 309
Souscriptions à recevoir	—	—	181 750
<b>Total de l'actif</b>	<b>12 935 389</b>	<b>16 770 449</b>	<b>11 534 439</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Découvert bancaire	100 604	—	—
Frais de gestion à payer (note 9)	13 959	24 728	14 632
Dettes d'exploitation et charges à payer	44 104	25 189	9 347
Rachats à payer	6 000	88 578	34 612
<b>Total du passif</b>	<b>164 667</b>	<b>138 495</b>	<b>58 591</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>12 770 722 \$</b>	<b>16 631 954 \$</b>	<b>11 475 848 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	7 979 705 \$	9 895 011 \$	7 925 029 \$
Série F	4 363 806 \$	5 986 399 \$	2 455 987 \$
Série Y	427 211 \$	750 544 \$	1 094 832 \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>			
Série A	686 536	810 863	698 293
Série F	363 888	480 853	213 757
Série Y	36 571	61 505	96 578
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>			
Série A	11,62 \$	12,20 \$	11,35 \$
Série F	11,99 \$	12,45 \$	11,49 \$
Série Y	11,68 \$	12,20 \$	11,34 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de placements	652 913 \$	765 863 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	(234 695)	(111 074)
Variation de la plus-value non réalisée des placements	47 242	921 491
<b>Total des revenus</b>	<b>465 460</b>	<b>1 576 280</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	260 368	305 851
Droits de dépôt	12 957	8 409
Honoraires d'audit	23 430	15 634
Frais du comité d'examen indépendant	1 160	783
Intérêts et frais bancaires	58	539
Droits de garde	7 374	7 552
Frais juridiques	4 750	4 421
Frais d'information aux porteurs d'actions	62 810	62 745
Frais d'administration (note 9)	4 111	15 837
	<b>377 018</b>	<b>421 771</b>
Charges remboursées par le gestionnaire (note 9)	(3 302)	(57 596)
<b>Total des charges</b>	<b>373 716</b>	<b>364 175</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>91 744 \$</b>	<b>1 212 105 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	(4 170) \$	731 406 \$
Série F	83 840 \$	414 649 \$
Série Y	12 074 \$	66 050 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>1)</sup></b>		
Série A	(0,01) \$	0,81 \$
Série F	0,20 \$	0,86 \$
Série Y	0,26 \$	0,90 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>		
Série A	738 383	899 582
Série F	419 198	483 980
Série Y	46 900	73 216

<sup>1)</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	91 744 \$	1 212 105 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	234 695	111 074
Variation de la plus-value latente des placements	(47 242)	(921 491)
Produit de la vente de placements	3 601 606	2 800 364
Achats de placements	—	(7 656 889)
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du gestionnaire	17 877	(1 625)
Diminution des distributions à recevoir	—	42 309
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(10 769)	10 096
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	18 915	15 842
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>3 906 826</b>	<b>(4 388 215)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	59 218	9 509 471
Rachat d'actions rachetables	(3 929 165)	(5 329 754)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(165 607)	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(4 035 554)</b>	<b>4 179 717</b>
<b>Diminution nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>(128 728)</b>	<b>(208 498)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 124	236 622
<b>(Découvert bancaire) trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>(100 604) \$</b>	<b>28 124 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>9 895 011 \$</b>	7 925 029 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(4 170)</b>	731 406
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	—	4 547 921
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>206 944</b>	8 948
Rachat d'actions rachetables	<b>(1 793 295)</b>	(3 309 345)
	<b>(1 586 351)</b>	1 247 524
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	<b>(9 041)</b>	(8 948)
Gains en capital	<b>(315 744)</b>	—
	<b>(324 785)</b>	(8 948)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(1 915 306)</b>	1 969 982
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 979 705 \$</b>	9 895 011 \$

#### Série F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>5 986 399 \$</b>	2 455 987 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>83 840</b>	414 649
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>59 218</b>	4 779 800
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>143 285</b>	6 737
Rachat d'actions rachetables	<b>(1 730 892)</b>	(1 664 037)
	<b>(1 528 389)</b>	3 122 500
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	<b>(6 548)</b>	(6 737)
Gains en capital	<b>(171 496)</b>	—
	<b>(178 044)</b>	(6 737)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(1 622 593)</b>	3 530 412
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 363 806 \$</b>	5 986 399 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série Y

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>750 544 \$</b>	1 094 832 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>12 074</b>	66 050
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	—	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>4 219</b>	126
Rachat d'actions rachetables	<b>(322 400)</b>	(410 338)
	<b>(318 181)</b>	(410 212)
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	<b>(60)</b>	(126)
Gains en capital	<b>(17 166)</b>	—
	<b>(17 226)</b>	(126)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(323 333)</b>	(344 288)
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>427 211 \$</b>	750 544 \$

#### Total du Fonds

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>16 631 954 \$</b>	11 475 848 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>91 744</b>	1 212 105
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>59 218</b>	9 327 721
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>354 448</b>	15 811
Rachat d'actions rachetables	<b>(3 846 587)</b>	(5 383 720)
	<b>(3 432 921)</b>	3 959 812
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	—	—
Remboursement de capital	<b>(15 649)</b>	—
Gains en capital	<b>(504 406)</b>	—
	<b>(520 055)</b>	—
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(3 861 232)</b>	5 171 917
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>12 770 722 \$</b>	16 631 954 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre de parts</b>	<b>Fonds commun de placement</b>			
1 117 086	Fonds de rendement stratégique Aston Hill – série I	11 352 507 \$	12 785 389 \$	
<b>Total des placements</b>		<b>11 352 507 \$</b>	<b>12 785 389 \$</b>	<b>100,0 %</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.*

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectif de placement

La Catégorie rendement stratégique Aston Hill (le « Fonds ») vise à offrir aux investisseurs un rendement élevé tout en investissant ou en acquérant une participation principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés situées au Canada ou aux États-Unis. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de rendement stratégique Aston Hill (le « fonds sous-jacent »).

Auparavant, le Fonds était indirectement exposé à un contrat à terme.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placement dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un résumé de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013 <sup>1)</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2013 <sup>1)</sup>
<b>Titres à revenu fixe</b>			
Obligations canadiennes	20,9 %	20,1 %	25,4 %
Obligations étrangères	79,2 %	79,5 %	73,2 %
<b>Actions</b>			
Services financiers	—	0,7 %	1,4 %
Placements – position vendeur	(0,1)%	(0,3)%	—
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1)</sup> Au cours des années précédentes, le Fonds était indirectement exposé à ces titres par l'intermédiaire d'un contrat à terme.

Le risque de concentration du portefeuille du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placements en vue de garantir la conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds sous-jacent et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placements dans le respect des directives de placement.

#### Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des obligations américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si la juste valeur des titres en portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 670 \$ (776 030 \$ au 31 décembre 2013 et 502 542 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction de la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres de créance s'établissait comme suit :

Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables

Durée à courir jusqu'à l'échéance	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Moins de 1 an	8,7 %	1,7 %	2,4 %
De 1 à 3 ans	2,5 %	4,1 %	4,4 %
De 3 à 5 ans	24,7 %	30,6 %	24,1 %
Plus de 5 ans	58,9 %	57,1 %	62,1 %
	<b>94,8 %</b>	<b>93,5 %</b>	<b>93,0 %</b>

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si le taux d'intérêt avait augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait diminué d'environ 99 130 \$ (159 299 \$ au 31 décembre 2013 et 85 180 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). De même, si le taux d'intérêt avait diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds aurait augmenté d'environ 100 515 \$ (161 649 \$ au 31 décembre 2013 et 83 180 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit principalement dans des obligations libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Le tableau ci-après présente l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 31 décembre 2014 :

31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent

Exposition au risque de change	Exposition au dollar américain
Instruments non monétaires	(0,1) %
Instruments monétaires	83,9 %
Contrats dérivés	(63,6) %
	<b>20,2 %</b>

Au 31 décembre 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds a investi dans le Fonds de rendement stratégique Aston Hill, qui ne détenait que des actions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition indirecte au risque de change était nulle.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables estimatif aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 129 035 \$ au 31 décembre 2014. Au 31 décembre 2013, le fonds sous-jacent lui-même n'était pas directement exposé aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres monnaies en raison du contrat à terme. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de crédit

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Notation des titres de créance selon S&P en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
AAA	8,7 %	1,7 %	2,4 %
BBB	2,1 %	1,8 %	3,3 %
BB	12,2 %	5,4 %	10,5 %
B	52,9 %	60,7 %	57,5 %
CCC	16,5 %	21,7 %	13,9 %
Non noté	2,5 %	2,2 %	5,4 %
Total	94,9 %	93,5 %	93,0 %

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent ne détenait pas directement de billets de dépôt à court terme ni d'autres titres portant intérêt. Le fonds sous-jacent était exposé au risque de crédit de contrepartie sur les contrats à terme. Ce risque est géré en faisant affaire avec des parties ayant une notation minimale et en limitant la durée du contrat à terme à 365 jours.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent pouvait exécuter partiellement le contrat à terme pour financer les rachats quotidiens. De plus, le fonds sous-jacent est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau ci-après présente les placements du Fonds et s'appuie sur une hiérarchie des évaluations à la juste valeur à trois niveaux basée sur la fiabilité relative des données utilisées pour estimer la juste valeur.

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	12 785 389 \$	— \$	— \$	12 785 389 \$
31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	16 635 870 \$	— \$	— \$	16 635 870 \$
1 <sup>er</sup> janvier 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	11 034 394 \$	— \$	— \$	11 034 394 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne leur permettant d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (perte nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent peut, de temps à autre, avoir recours à des dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins. Afin que les titres en portefeuille produisent un revenu supplémentaire, le Fonds peut aussi conclure des opérations de prêt de titres, des opérations de mise en pension et des opérations de prise en pension, dans la mesure permise par ses objectifs de placement et les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également effectuer des ventes à découvert.

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

				Au 31 décembre 2014
Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
<b>Fonds de rendement stratégique Aston Hill – série I</b>		<b>1</b>	<b>321 504 546 \$</b>	<b>12 785 389 \$</b>

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
<b>Entité structurée non consolidée</b>	<b>Canada</b>	<b>Canada</b>	<b>3,98 %</b>	<b>12 785 389 \$</b>

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, à condition que le fonds sous-jacent maintienne une liquidité suffisante.



## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Au 31 décembre 2013

Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de rendement strategique Aston Hill – série I		1	100 439 809 \$	16 635 870 \$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	16,56 %	16 635 870 \$

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de rendement strategique Aston Hill – série I		1	97 263 770 \$	11 034 394 \$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	11,34 %	11 034 394 \$

#### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation présentée dans les états de la situation financière, et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	52 303 735 \$	14 713 359 \$	123 146 \$
Montant à recevoir du gestionnaire	3 962	22 262	14 336
Trésorerie	74 752	39 721	75 873
Distributions à recevoir	—	—	97
Souscriptions à recevoir	938	158 635	—
<b>Total de l'actif</b>	<b>52 383 387</b>	<b>14 933 977</b>	<b>213 452</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Montants à payer pour l'achat de titres	50 000	111 649	—
Frais de gestion à payer (note 9)	54 987	20 656	30
Dettes d'exploitation et charges à payer	28 093	23 873	11 663
Rachats à payer	23 417	—	—
<b>Total du passif</b>	<b>156 497</b>	<b>156 178</b>	<b>11 693</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>52 226 890 \$</b>	<b>14 777 799 \$</b>	<b>201 759 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	32 868 305 \$	10 988 264 \$	201 759 \$
Série F	19 209 405 \$	3 789 535 \$	— \$
Série I	96 385 \$	— \$	— \$
Série TA6	28 885 \$	— \$	— \$
Série TF6	23 910 \$	— \$	— \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>			
Série A	3 133 745	1 056 050	20 137
Série F	1 818 561	364 485	—
Série I	10 000	—	—
Série TA6	3 000	—	—
Série TF6	2 500	—	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>			
Série A	10,49 \$	10,41 \$	10,02 \$
Série F	10,56 \$	10,40 \$	— \$
Série I	9,64 \$	— \$	— \$
Série TA6	9,63 \$	— \$	— \$
Série TF6	9,56 \$	— \$	— \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de placements	2 369 797 \$	139 225 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Gains nets réalisés sur les placements	7 463	567 950
Variation de la moins-value latente des placements	(2 270 258)	(208 586)
<b>Total des revenus</b>	<b>107 002</b>	<b>498 589</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	660 963	95 777
Droits de dépôt	5 917	7 099
Honoraires d'audit	24 651	12 391
Frais du comité d'examen indépendant	1 599	109
Intérêts et frais bancaires	161	203
Droits de garde	8 825	7 028
Frais juridiques	23 131	3 703
Frais d'information aux porteurs d'actions	64 294	52 701
Frais d'administration (note 9)	16 079	6 875
	<b>805 620</b>	<b>185 886</b>
Charges remboursées par le gestionnaire (note 9)	(8 837)	(78 668)
<b>Total des charges</b>	<b>796 783</b>	<b>107 218</b>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(689 781) \$</b>	<b>391 371 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	(338 322) \$	277 342 \$
Série F	(346 186) \$	116 507 \$
Série I	(3 615) \$	(2 478) \$
Série TA6	(816) \$	— \$
Série TF6	(842) \$	— \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>1)</sup></b>		
Série A	(0,13) \$	0,66 \$
Série F	(0,30) \$	0,58 \$
Série I	(0,36) \$	(0,04) \$
Série TA6	(0,27) \$	— \$
Série TF6	(0,34) \$	— \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>		
Série A	2 682 669	420 512
Série F	1 141 973	202 409
Série I	10 000	—
Série TA6	3 000	—
Série TF6	2 500	—

<sup>1)</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(689 781) \$	391 371 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(7 463)	(567 950)
Variation de la moins-value latente sur les placements	2 270 258	208 586
Produit de la vente de placements	4 607 702	16 134 965
Achats de placements	44 522 522	(30 254 165)
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du gestionnaire	18 300	(7 926)
Diminution des distributions à recevoir	—	97
Augmentation des frais de gestion à payer	34 331	20 626
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	4 220	12 210
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(38 284 955)</b>	<b>(14 062 186)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	46 494 733	16 201 724
Rachat d'actions rachetables	(8 177 912)	(2 175 708)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	3 165	18
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>38 319 986</b>	<b>14 026 034</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>35 031</b>	<b>(36 152)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	39 721	75 873
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>74 752 \$</b>	<b>39 721 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>10 988 264 \$</b>	201 759 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(338 322)</b>	277 342
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>28 687 795</b>	11 571 167
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>28 909</b>	1 405
Rachat d'actions rachetables	<b>(6 471 853)</b>	(1 062 022)
	<b>22 244 851</b>	10 510 550
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	<b>(26 488)</b>	(1 387)
	<b>(26 488)</b>	(1 387)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>21 880 041</b>	10 786 505
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>32 868 305 \$</b>	10 988 264 \$

#### Série F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 789 535 \$</b>	— \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(346 186)</b>	116 507
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>17 494 241</b>	3 797 663
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>10 952</b>	1 019
Rachat d'actions rachetables	<b>(1 729 476)</b>	(124 635)
	<b>15 775 717</b>	3 674 047
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	<b>(9 661)</b>	(1 019)
	<b>(9 661)</b>	(1 019)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>15 419 870</b>	3 789 535
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>19 209 405 \$</b>	3 789 535 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série I

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	— \$	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(3 615)	(2 478)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	100 000	991 529
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	—	(989 051)
	<b>100 000</b>	<b>2 478</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	—	—
	—	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>96 385</b>	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>96 385 \$</b>	— \$

#### Série TA6

Pour la période du 24 novembre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(816)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	30 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	<b>30 000</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Remboursement de capital	(299)
	(299)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>28 885</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>28 885 \$</b>

<sup>1)</sup> Du début des activités le 24 novembre 2014.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série TF6

Pour la période du 4 novembre 2014 au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(842)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	25 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	25 000
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Remboursement de capital	(248)
	(248)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	23 910
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	23 910 \$

<sup>1)</sup> Depuis le début des activités, soit le 4 novembre 2014.

#### Total du Fonds

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	14 777 799 \$	201 759 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(689 781)	391 371
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	46 337 036	16 360 359
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	39 861	2 424
Rachat d'actions rachetables	(8 201 329)	(2 175 708)
	38 175 568	14 187 075
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Remboursement de capital	(36 696)	(2 406)
	(36 696)	(2 406)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	37 449 091	14 576 040
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	52 226 890 \$	14 777 799 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre de parts</b>	<b>Fonds commun de placement</b>			
4 569 888	Fonds de rendement stratégique Aston Hill – série I	54 782 579 \$	52 303 735 \$	
<b>Total des placements</b>		<b>54 782 579 \$</b>	<b>52 303 735 \$</b>	<b>100,0 %</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.*



## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectif de placement

La Catégorie rendement stratégique Aston Hill II (le « Fonds ») vise à offrir aux investisseurs un rendement élevé tout en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés situées au Canada ou aux États-Unis ou en acquérant une participation principalement dans ceux-ci. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de rendement stratégique Aston Hill (le « fonds sous-jacent »).

Auparavant, le fonds sous-jacent du Fonds était le Fonds de rendement stratégique Aston Hill II. Le Fonds de rendement stratégique Aston Hill II a été fusionné avec le Fonds de rendement stratégique Aston Hill le 12 décembre 2014.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placement dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un résumé de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent <sup>1)</sup>		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>Titres à revenu fixe</b>			
Obligations canadiennes	20,9 %	20,1 %	—
Obligations étrangères	79,2 %	79,5 %	—
<b>Actions</b>			
Services financiers	—	0,7 %	—
<b>Placements – position vendeur</b>	<b>(0,1)%</b>	<b>(0,3)%</b>	—
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	—

<sup>1)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les données comparatives sont celles du Fonds du marché monétaire Aston Hill. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds du marché monétaire Aston Hill ne détenait que des bons du Trésor. Au 31 décembre 2013, les données comparatives sont celles du Fonds de rendement stratégique Aston Hill II. Le Fonds de rendement stratégique Aston Hill II a fusionné avec le Fonds de rendement stratégique Aston Hill le 15 décembre 2014. Ainsi, le Fonds est devenu propriétaire des parts de série 1 du Fonds de rendement stratégique.

#### Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des obligations américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si la juste valeur des titres en portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 2 742 \$ (776 031 \$ au 31 décembre 2013 et 5 406 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt en fonction de la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres de créance s'établissait comme suit :

Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables <sup>1)</sup>

Durée à courir jusqu'à l'échéance	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Moins de 1 an	8,7 %	3,5 %	82,5 %
De 1 à 3 ans	2,5 %	3,9 %	—
De 3 à 5 ans	24,7 %	29,0 %	—
Plus de 5 ans	58,9 %	54,2 %	—
	<b>94,8 %</b>	<b>90,6 %</b>	<b>82,5 %</b>

<sup>1)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les données comparatives sont celles du Fonds du marché monétaire Aston Hill. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds du marché monétaire Aston Hill ne détenait que des bons du Trésor. Au 31 décembre 2013, les données comparatives sont celles du Fonds de rendement stratégique Aston Hill II. Le Fonds de rendement stratégique Aston Hill II a fusionné avec le Fonds de rendement stratégique Aston Hill le 15 décembre 2014. Ainsi, le Fonds est devenu propriétaire des parts de série I du Fonds de rendement stratégique.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, si le taux d'intérêt avait augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait diminué d'environ 405 532 \$ (141 367 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). De même, si le taux d'intérêt avait diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté d'environ 411 195 \$ (143 452 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des obligations libellées en dollars américains, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et sur le fonds sous-jacent. Le tableau ci-après présente l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent

Exposition au risque de change <sup>1)</sup>	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Instruments non monétaires	(0,1) %	0,6 %	—
Instruments monétaires	83,9 %	81,0 %	—
Contrats dérivés	(63,6) %	(71,8) %	—
	<b>20,2 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>—</b>

<sup>1)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les données comparatives sont celles du Fonds du marché monétaire Aston Hill. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds du marché monétaire Aston Hill ne détenait que des bons du Trésor. Au 31 décembre 2013, les données comparatives sont celles du Fonds de rendement stratégique Aston Hill II. Le Fonds de rendement stratégique Aston Hill II a fusionné avec le Fonds de rendement stratégique Aston Hill le 15 décembre 2014. Ainsi, le Fonds est devenu propriétaire des parts de série I du Fonds de rendement stratégique.

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à l'exposition nette au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 527 487 \$ au 31 décembre 2014 (70 035 \$ au 31 décembre 2013 et néant au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Notation des titres de créance selon S&P en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables <sup>1)</sup>	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
AAA	8,7 %	3,5 %	82,5 %
BBB	2,1 %	1,7 %	—
BB	12,2 %	5,1 %	—
B	52,9 %	57,5 %	—
CCC	16,4 %	20,6 %	—
Non noté	2,5 %	2,2 %	—
<b>Total</b>	<b>94,8 %</b>	<b>90,6 %</b>	<b>82,5 %</b>

<sup>1)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les données comparatives sont celles du Fonds du marché monétaire Aston Hill. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds du marché monétaire Aston Hill ne détenait que des bons du Trésor. Au 31 décembre 2013, les données comparatives sont celles du Fonds de rendement stratégique Aston Hill II. Le Fonds de rendement stratégique Aston Hill II a fusionné avec le Fonds de rendement stratégique Aston Hill le 15 décembre 2014. Ainsi, le Fonds est devenu propriétaire des parts de série I du Fonds de rendement stratégique.

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient une notation de AA.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau ci-après présente les données utilisées aux 31 décembre 2014 et 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	52 303 735 \$	— \$	— \$	52 303 735 \$
31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	14 713 359 \$	— \$	— \$	14 713 359 \$
1 <sup>er</sup> janvier 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	123 146 \$	— \$	— \$	123 146 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne leur permettant d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (perte nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent peut, de temps à autre, avoir recours à des dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins. Afin que les titres en portefeuille produisent un revenu supplémentaire, le Fonds peut aussi conclure des opérations de prêt de titres, des opérations de mise en pension et des opérations de prise en pension, dans la mesure permise par ses objectifs de placement et les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également effectuer des ventes à découvert.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE RENDEMENT STRATÉGIQUE ASTON HILL II

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

				31 décembre 2014
Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de rendement stratégique Aston Hill II, série I		1	321 504 546 \$	52 303 735 \$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	16,27 %	52 303 735 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, à condition que le fonds sous-jacent maintienne une liquidité suffisante.

				31 décembre 2013
Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds de rendement stratégique Aston Hill II, série I		1	93 854 649 \$	14 713 359 \$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	15,68 %	14 713 359 \$

				1 <sup>er</sup> janvier 2013
Fonds sous-jacent		Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements
Fonds du marché monétaire Aston Hill, série I		1	405 371 \$	123 146 \$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	30,38 %	123 146 \$

### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation présentée dans les états de la situation financière, et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	6 mai 2013 <sup>1)</sup>
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	342 200 \$	195 690 \$	— \$
Montant à recevoir du gestionnaire	36 726	16 598	—
Trésorerie	90 341	13 999	—
<b>Total de l'actif</b>	<b>469 267</b>	<b>226 287</b>	<b>—</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Montants à payer pour l'achat de titres	40 350	—	—
Frais de gestion à payer (note 9)	236	31	—
Dettes d'exploitation et charges à payer	26 266	13 133	—
<b>Total du passif</b>	<b>66 852</b>	<b>13 164</b>	<b>—</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>402 415 \$</b>	<b>213 123 \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>			
Série A	146 331 \$	45 216 \$	— \$
Série F	102 400 \$	— \$	— \$
Série I	153 684 \$	167 907 \$	— \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>			
Série A	14 716	4 435	—
Série F	10 444	—	—
Série I	15 000	15 000	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>			
Série A	9,94 \$	10,20 \$	— \$
Série F	9,81 \$	— \$	— \$
Série I	10,25 \$	11,19 \$	— \$

<sup>1)</sup> Le Fonds a été créé le 6 mai 2013 et a commencé ses activités le 14 mai 2013.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 décembre	2014	2013 <sup>1)</sup>
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de placements	12 458 \$	1 716 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
(Pertes) gains nets réalisés sur les placements	(3 594)	5 195
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(36 142)	11 451
<b>Total des revenus</b>	<b>(27 278)</b>	<b>18 362</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	9 089	31
Droits de dépôt	6 738	—
Honoraires d'audit	16 168	9 904
Frais du comité d'examen indépendant	203	12
Intérêts et frais bancaires	—	9
Droits de garde	8 726	2 722
Frais juridiques	2 226	—
Frais d'information aux porteurs d'actions	45 615	25 074
Frais d'administration (note 9)	6	18
	<b>88 771</b>	<b>37 743</b>
Charges remboursées par le gestionnaire (note 9)	(56 083)	(37 704)
<b>Total des charges</b>	<b>32 688</b>	<b>39</b>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(59 966) \$</b>	<b>18 323 \$</b>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	(14 258) \$	416 \$
Série F	(31 485) \$	17 907 \$
Série I	(14 223) \$	— \$
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>2)</sup></b>		
Série A	(1,16) \$	0,13 \$
Série F	(0,63) \$	1,19 \$
Série I	(0,95) \$	— \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>		
Série A	12 261	3 207
Série F	49 663	—
Série I	15 000	15 000

<sup>1)</sup> Le Fonds a été créé le 6 mai 2013 et a commencé ses activités le 14 mai 2013.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(59 966) \$	18 323 \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Perte (gain) nette réalisée à la vente de placements	3 594	(5 195)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	36 142	(11 451)
Produit de la vente de placements	674 299	67 472
Achats de placements	(820 195)	(246 516)
Augmentation du montant à recevoir du gestionnaire	(20 128)	(16 598)
Augmentation des frais de gestion à payer	205	31
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	13 133	13 133
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(172 916)</b>	<b>(180 801)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	820 273	194 800
Rachat d'actions rachetables	(571 015)	—
Distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>249 258</b>	<b>194 800</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie pour la période</b>	<b>76 342</b>	<b>13 999</b>
Trésorerie à l'ouverture de la période	13 999	—
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>90 341 \$</b>	<b>13 999 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Pour les périodes closes les 31 décembre	2014	2013 <sup>1)</sup>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>45 216 \$</b>	<b>— \$</b>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(14 258)</b>	416
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>115 373</b>	44 800
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—	—
Rachat d'actions rachetables	—	—
	<b>115 373</b>	44 800
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	—	—
Gains en capital	—	—
	—	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>101 115</b>	45 216
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>146 331 \$</b>	<b>45 216 \$</b>

#### Série F

Pour les périodes closes les 31 décembre	2014	2013 <sup>1)</sup>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>(31 485)</b>	17 907
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>704 900</b>	150 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>3</b>	—
Rachat d'actions rachetables	<b>(571 015)</b>	—
	<b>133 888</b>	150 000
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(3)</b>	—
	<b>(3)</b>	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>102 400</b>	167 907
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>102 400 \$</b>	<b>167 907 \$</b>

<sup>1)</sup> Les activités liées aux actions de série A ont commencé le 16 décembre 2013 et le 20 janvier 2014 pour les actions de la série F.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (suite)

#### Série I

Pour la période close le 31 décembre	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>167 907 \$</b>
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(14 223)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	—
Rachat d'actions rachetables	—
	—
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	—
	—
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(14 223)
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>153 684 \$</b>

#### Total du Fonds

Pour les périodes closes les 31 décembre	2014	2013 <sup>1)</sup>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>213 123 \$</b>	— \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(59 966)	18 323
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	<b>820 273</b>	194 800
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	<b>3</b>	—
Rachat d'actions rachetables	<b>(571 015)</b>	—
	<b>249 261</b>	194 800
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>		
Revenus	<b>(3)</b>	—
	<b>(3)</b>	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>189 292</b>	213 123
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>402 415 \$</b>	213 123 \$

<sup>1)</sup> Les activités liées aux actions de série A ont commencé le 16 décembre 2013 et le 20 janvier 2014 pour les actions de la série F.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre de parts</b>	<b>Fonds commun de placement</b>			
31 372	Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – Série I	366 892 \$	342 200 \$	
<b>Total des placements</b>		<b>366 892 \$</b>	<b>342 200 \$</b>	<b>100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie mondiale de ressources et d'infrastructures Aston Hill consiste à offrir une exposition à un large éventail de sociétés de ressources, y compris des sociétés d'infrastructures qui financent des sociétés de ressources. Le Fonds investit, indirectement, surtout dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe (dont des titres de créance à rendement élevé) de sociétés de ressources et d'infrastructure situées partout dans le monde. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque associé à l'exposition à un ou plusieurs pays, secteurs, catégories d'actifs ou titres en particulier. Le risque de concentration du fonds sous-jacent est atténué par la surveillance du portefeuille de placement en vue d'assurer sa conformité aux directives de placement. Le gestionnaire effectue un suivi régulier des positions du Fonds et des événements du marché, et diversifie le portefeuille de placement dans le respect des directives de placement. Le tableau suivant présente un résumé de la concentration du portefeuille du fonds sous-jacent aux 31 décembre 2014 et 2013.

Secteur	En % du total des placements du fonds sous-jacent	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Énergie	101,5 %	87,5 %
Biens de consommation discrétionnaire	2,7 %	—
Technologies de l'information	—	6,0 %
Industries	—	3,8 %
Obligations canadiennes	26,0 %	15,0 %
Obligations étrangères	7,2 %	—
Placements – position vendeur	(37,4) %	(12,3) %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

#### Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est exposé au risque de prix, car ses placements sont sensibles à l'évolution des conditions économiques générales aux États-Unis et au Canada. Le fonds sous-jacent a principalement investi dans des actions américaines et canadiennes. Par conséquent, un repli global des économies américaine et canadienne pourrait avoir des conséquences négatives sur la valeur de ses placements.

Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 7 933 \$ (13 951 \$ au 31 décembre 2013). Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt du fonds sous-jacent. Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, le fonds sous-jacent détenait des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Durée à courir jusqu'à l'échéance	Titres de créance en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Moins de 1 an	26,8 %	—
De 3 à 5 ans	6,5 %	8,4 %
Plus de 5 ans	5,0 %	4,0 %
	<b>38,3 %</b>	<b>12,4 %</b>

Au 31 décembre 2014, si le taux d'intérêt avait augmenté de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait diminué d'environ 412 \$ (232 \$ au 31 décembre 2013). De même, si le taux d'intérêt avait diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions aurait augmenté d'environ 366 \$ (235 \$ au 31 décembre 2013). La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée des obligations. Les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent est assujéti au risque de change, car il investit dans des actions libellées en devises, alors que le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds et du fonds sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de la valeur de ces devises par rapport au dollar canadien ont une incidence sur le Fonds et le fonds sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent l'exposition du fonds sous-jacent au risque de change au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

#### 31 décembre 2014

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
	Exposition au dollar américain
Exposition au risque de change	
Instruments non monétaires	4,1 %
Instruments monétaires	24,2 %
Contrats dérivés	(23,1) %
	(2,2) %

#### 31 décembre 2013

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du fonds sous-jacent	
	Exposition au dollar américain
Exposition au risque de change	
Instruments non monétaires	12,6 %
Instruments monétaires	4,9 %
Contrats dérivés	(10,5) %
	7,0 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux monnaies étrangères auxquelles le Fonds et le fonds sous-jacent sont exposés, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net estimatif attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 382 \$ au 31 décembre 2014 (694 \$ au 31 décembre 2013). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit du fonds sous-jacent. Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, le fonds sous-jacent avait investi dans des titres de créance dont la notation s'établit comme suit :

Notation des titres de créance selon S&P en % de l'actif net du fonds sous-jacent attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 décembre 2014	31 décembre 2013
AAA	26,7 %	—
B	7,6 %	9,4 %
CCC	4,0 %	3,0 %
Total	38,3 %	12,4 %

Le risque de crédit peut découler des placements dans des contrats dérivés. Si la contrepartie à un contrat dérivé ou le courtier fait faillite, le Fonds pourrait perdre tout dépôt qu'il a effectué et tout gain qu'il a réalisé dans le cadre de ce contrat. Le Fonds est exposé au risque de crédit lié aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent. Au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats dérivés détenus par le fonds sous-jacent avaient une notation de AA.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Aux 31 décembre 2014 et 2013, le fonds sous-jacent investissait principalement dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. De plus, le Fonds est indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans le fonds sous-jacent. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements dans le fonds sous-jacent au jour le jour. Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau ci-après présente les données utilisées au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	342 200 \$	— \$	— \$	342 200 \$
31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Fonds sous-jacent	195 690 \$	— \$	— \$	195 690 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 et le 14 mai 2013.

#### Opérations entre apparentés

Lors de l'établissement du fonds sous-jacent, la société mère du gestionnaire a investi 150 000 \$ dans la série I du Fonds. Au 31 décembre 2014, 211 062 \$ était toujours détenu dans le Fonds.

#### Participations dans des entités structurées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette conclusion représente un jugement important posé par le Fonds, les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs ne leur permettant d'exercer aucune influence sur les activités de placement du fonds sous-jacent. Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation, sans toutefois les consolider.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs	Placement dans des parts émises par le fonds sous-jacent

La variation de la juste valeur du fonds sous-jacent figure aux états du résultat global dans les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le fonds sous-jacent investira principalement dans des actions et des titres à revenu fixe, y compris des titres de créance à rendement élevé, de sociétés de ressources et d'infrastructure du monde entier. Le pourcentage de l'actif du fonds pouvant être investi à l'extérieur du Canada ou dans un secteur ou une région en particulier n'est pas limité.

## CATÉGORIE MONDIALE DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURES ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS (suite)

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la juste valeur totale des actifs financiers détenus.

				Au 31 décembre 2014
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – Série I	1	10 824 309 \$	342 200	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	3,16 %	342 200 \$

En 2014, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier à des entités structurées non consolidées, et il ne compte leur fournir aucun soutien, financier ou autre, à l'avenir. Le Fonds peut demander le rachat de ses parts du fonds sous-jacent susmentionné en tout temps, à condition que le fonds sous-jacent maintienne une liquidité suffisante.

				Au 31 décembre 2013
Fonds sous-jacent	Nombre de fonds sous-jacents détenus	Actif net total du fonds sous-jacent	Juste valeur figurant dans les placements	
Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – Série I	1	17 842 012 \$	195 690	\$

Lien	Établissement principal	Pays du siège social	Participation	Juste valeur figurant dans les placements aux états de la situation financière
Entité structurée non consolidée	Canada	Canada	1,10 %	195 690 \$

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds ne détenait aucun placement.

#### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces accords répondent aux critères de compensation présentée dans les états de la situation financière, et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.

## CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

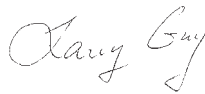
Au	31 décembre 2014 <sup>1)</sup>
<b>Actif</b>	
<b>Actif courant</b>	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 208 725 \$
Dividendes à recevoir	4 042
Autres montants à recevoir du gestionnaire	105 156
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 317 923</b>
<b>Passif</b>	
<b>Passif courant</b>	
Découvert bancaire	1 983
Frais de gestion à payer (note 9)	496
Dettes d'exploitation et charges à payer	9 023
Distributions à payer	19
Rachats à payer	7 808
<b>Total du passif</b>	<b>19 329</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>1 298 594 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>	
Série A	1 298 594 \$
<b>Actions en circulation par série (note 5)</b>	
Série A	847 639
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>	
Série A	1,53 \$

<sup>1)</sup> Du début des activités le 24 mars 2014.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Société Aston Hill inc.



**Neil Murdoch**  
Administrateur



**Larry Guy**  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



## CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Période du 24 mars 2014 <sup>1)</sup> au 31 décembre 2014	2014
<b>Revenus</b>	
Revenus d'intérêts à distribuer	176 \$
Autres variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :	
Gain net de change	12
Dividendes	55 379
Gains (pertes) nets réalisés sur les placements	89 772
Variation de la plus-value latente des placements	(794 931)
<b>Total des revenus</b>	<b>(649,592)</b>
<b>Charges</b>	
Frais de gestion (note 9)	38 774
Droits de dépôt	3 005
Honoraires d'audit	25 264
Frais du comité d'examen indépendant	254
Intérêts et frais bancaires	377
Droits de garde	5 116
Frais d'information aux porteurs d'actions	87 962
Frais d'administration (note 9)	1 180
Coûts de transactions	9 233
<b>Total des charges</b>	<b>171 255</b>
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>(820 847) \$</b>
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>	
Série A	(820 847) \$
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action<sup>2)</sup></b>	
Série A	(3,17) \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice</b>	
Série A	258 780

<sup>1)</sup> Début des activités.

<sup>2)</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Période du 24 mars 2014 <sup>1)</sup> au 31 décembre 2014	2014
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(820 847) \$
Ajustements en vue du rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :	
Gain net réalisé sur la vente de placements	(89 772)
Variation de la moins-value non réalisée des placements	771 101
Produit de la vente de placements	1 205 249
Achats de placements	(3 119 133)
Augmentation des dividendes à recevoir	(4 042)
Augmentation des montants à recevoir du gestionnaire	(105 156)
Augmentation des frais de gestion à payer	496
Augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer	9 023
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(2 129 251)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	2 777 723
Rachat d'actions rachetables	(650 502)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	47
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>2 127 268</b>
<b>Diminution nette de la trésorerie pour la période</b>	<b>(1 983)</b>
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
<b>Découvert bancaire à la clôture de la période</b>	<b>(1 983) \$</b>

<sup>1)</sup> Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES

#### Série A

Période du 24 mars 2014 <sup>1)</sup> au 31 décembre 2014	2014
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	— \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(820 847)
<b>Transactions sur actions rachetables :</b>	
Produit de l'émission d'actions rachetables	2 777 723
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	891 523
Rachat d'actions rachetables	(658 310)
	<b>3 010 936</b>
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables :</b>	
Revenus	(17 472)
Gains en capital	(874 023)
	<b>(891 495)</b>
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<b>1 298 594</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>1 298 594 \$</b>

<sup>1)</sup> Début des activités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Actions</b>			
	<b>Énergie</b>			
177 025	3MV Energy Inc.	19 210 \$	28 324 \$	
1 265 998	Alston Energy Inc./CA	3 165	6 330	
545 454	Alston Energy Inc., bons de souscription (22 décembre 2015)	—	1	
8 800	Bonavista Energy Corp.	142 235	64 240	
2 200	Bonterra Energy Corp.	116 248	91 630	
147 950	Border Petroleum Ltd.	14 795	2 959	
20 300	CanElson Drilling Inc.	147 987	82 621	
70 000	Cequence Energy Ltd.	114 092	74 200	
3 300	Crescent Point Energy Corp.	133 947	88 803	
13 000	Crew Energy Inc.	149 630	76 960	
29 500	Gear Energy Ltd.	120 360	73 750	
16 400	Legacy Oil + Gas Inc.	118 074	35 423	
46 800	Leucrotta Exploration Inc.	80 011	67 860	
33 987	Long Run Exploration Ltd.	156 814	50 981	
7 800	Painted Pony Petroleum Ltd.	65 676	72 150	
19 400	Poseidon Concepts Corp.	22	5 238	
742 500	StonePoint Energy Inc.	155 925	89 100	
263 900	Strategic Oil & Gas Ltd.	133 398	47 502	
18 700	Surge Energy Inc.	115 378	68 816	
2 400	Tourmaline Oil Corp.	120 888	92 880	
7 776	Whitecap Resources Inc.	97 356	88 957	
3 566 000	Fairwest Energy Corp.	—	—	
<b>Total des actions</b>		<b>2 005 211</b>	<b>1 208 725</b>	
Commissions intégrées des courtiers		(1 555)		
<b>Total des placements</b>		<b>2 003 656 \$</b>	<b>1 208 725 \$</b>	<b>100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ASTON HILL

### RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS PROPRES AU FONDS

#### Objectif de placement

L'objectif de placement de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill (le « Fonds ») est de réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, principalement dans des titres de participation d'émetteurs du secteur canadien des ressources et de l'énergie. Le Fonds peut investir dans d'autres fonds communs de placement.

Le Fonds a été créé le 24 mars 2014.

#### Risque de concentration

Au 31 décembre 2014, le portefeuille du Fonds était composé à 100 % de placement dans le secteur de l'énergie.

#### Risque de prix

Au 31 décembre 2014, si la juste valeur des placements du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 122 656 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer, et l'écart peut être important.

#### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de taux d'intérêt, car il n'avait aucun placement dans des titres de créances.

#### Risque de change

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de change.

#### Risque de crédit

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats d'actions quotidiens en trésorerie. Il conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité et peut liquider ses placements au jour le jour. Au 31 décembre 2014, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était minimale.

#### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau ci-après présente les données utilisées au 31 décembre 2014 pour évaluer les placements du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	1 208 725 \$	— \$	— \$	1 208 725 \$

Aucun transfert d'actifs financiers n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

#### Compensation des instruments financiers

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation relativement à leurs contrats de change à terme. Ces conventions satisfont aux critères de compensation dans les états de la situation financière et permettent d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la dissolution des contrats.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et au 24 mars 2014, le Fonds n'avait conclu aucun contrat dérivé.

## NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2014

### 1. LES FONDS

La Catégorie croissance et revenu Aston Hill, la Catégorie mondiale revenu et croissance Aston Hill, la Catégorie croissance du capital Aston Hill, la Catégorie revenu stratégique Aston Hill, la Catégorie revenu stratégique Aston Hill II, la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill et la Catégorie croissance énergétique Aston Hill (les « Fonds » ou, individuellement, le « Fonds ») sont des catégories d'actions distinctes de Fonds Société Aston Hill inc. (la « Société »), une société de fonds commun de placement à capital variable constituée le 2 juin 2011 aux termes des lois fédérales du Canada. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 000 catégories d'actions de fonds commun de placement.

Les Fonds ont été créés le 14 juillet 2011 (à l'exception de la Catégorie mondiale revenu et croissance Aston Hill, de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill et de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill) et chacun d'entre eux constitue une catégorie d'actions de fonds commun de placement de la Société. La Catégorie mondiale revenu et croissance Aston Hill, la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill et la Catégorie croissance énergétique Aston Hill ont respectivement été créées le 17 août 2012, le 6 mai 2013 et le 17 mai 2014.

Les Fonds Société Aston Hill peuvent devoir présenter des informations précises selon leur caractère unique, lequel délimite l'entité présentant l'information financière en tant que catégorie prise individuellement. Plus particulièrement, nous croyons que les fonds de la Société devraient présenter les informations nécessaires dans leurs états financiers en prenant exemple sur la note « Mode de présentation » ci-après (sous réserve des ajustements apportés au besoin par l'équipe de mission). Bien que cette méthode soit applicable dans la plupart des cas, il est important d'accorder une attention particulière aux caractéristiques uniques des catégories, notamment les garanties données entre catégories et les autres ententes qui pourraient nécessiter la présentation d'informations supplémentaires ou influencer sur la présentation des catégories de façon distincte dans les états financiers.

Les présents états financiers ne présentent que les informations financières de la Catégorie croissance et revenu Aston Hill, de la Catégorie mondiale de croissance et de revenu Aston Hill, de la Catégorie croissance du capital Aston Hill, de la Catégorie rendement stratégique Aston Hill, de la Catégorie rendement stratégique Aston Hill II, de la Catégorie mondiale de ressources et d'infrastructures Aston Hill et de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill (les « Fonds » ou, individuellement, le « Fonds »), lesquelles sont des catégories d'actions distinctes de Fonds Société Aston Hill inc. (la « Société »), chacune des catégories étant en soi une entité publiante. Si la Société ne peut remplir ses obligations à l'égard de certaines Catégories, elle pourrait avoir à utiliser les actifs attribuables aux autres Catégories pour le faire. Le gestionnaire est d'avis que le risque de responsabilité réciproque des catégories est négligeable.

Fonds	Renseignements sur les séries	Fonds sous-jacent <sup>1)</sup>
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds de croissance et de revenu Aston Hill, série I
Catégorie mondiale de croissance et de revenu Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds mondial de croissance et de revenu Aston Hill, série I
Catégorie croissance du capital Aston Hill	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds de croissance du capital Aston Hill, série I
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	Actions de séries A, F, I et Y	Fonds de rendement stratégique Aston Hill, série I
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II	Actions de séries A, F, I, TA6 et TF6	Fonds de rendement stratégique Aston Hill, série I
Catégorie mondiale de ressources et d'infrastructures Aston Hill	Actions de séries A, F et I	Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill, série I
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	Actions de série A	Placements directs dans le secteur de l'énergie

<sup>1)</sup> Pour atteindre leurs objectifs de placement, les Fonds investissent dans des parts de leur fonds commun de placement Aston Hill sous-jacent respectif, sauf pour la Catégorie croissance énergétique Aston Hill.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire des Fonds (le « gestionnaire »). Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire des Fonds.

L'adresse du siège social des Fonds est le 77 King Street West, suite 2110, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

Le gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 30 mars 2015.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables pour la préparation de tels états financiers, et selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés). Les Fonds ont adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigeaient les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, les Fonds préparaient leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (les « PCGR canadiens »). Les informations comparatives établies conformément aux PCGR canadiens ont été retraitées selon les IFRS. Les Fonds ont appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de leur état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et au 24 mars 2014 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur.

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige l'établissement de certaines estimations comptables critiques. De plus, le gestionnaire doit faire preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables des Fonds. La note 4 décrit les questions particulièrement complexes qui font appel à une part importante de jugement et celles où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

**3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES****a) Instruments financiers**

Les placements des Fonds dans des fonds sous-jacents et dans des titres de capitaux propres sont désignés initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les instruments dérivés des Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction. Par suite de ces désignations et classements, les placements et les dérivés des Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée au montant approximatif du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. La juste valeur des actifs et des passifs financiers des Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN se rapproche de leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée.

**b) Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière si le cours de clôture se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Pour évaluer les actifs financiers, les Fonds utilisent la valeur liquidative présentée par le gestionnaire des fonds sous-jacents.

**c) Trésorerie**

La trésorerie se compose de l'encaisse, des dépôts bancaires à vue et des découverts bancaires. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

**d) Autres actifs et passifs**

Les autres actifs financiers des Fonds, qui comprennent notamment les dividendes et intérêts à recevoir, les montants à recevoir des courtiers, les montants à recevoir du gestionnaire, les charges payées à l'avance et les souscriptions à recevoir, sont considérés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti. Les autres passifs financiers des Fonds, qui peuvent comprendre les dettes d'exploitation et charges à payer, les frais de gestion à payer, les montants à payer aux courtiers, les rachats à payer, les dividendes à payer et les distributions à payer aux porteurs d'actions, sont désignés comme tels et constatés au coût amorti. Le coût amorti de ces actifs et passifs financiers se rapproche de leur juste valeur étant donné l'échéance rapprochée de ces éléments.

**e) Opérations de placement et constatation des revenus**

Les achats et ventes ordinaires sont comptabilisés à la date d'opération, qui est la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Le revenu de dividendes et les charges liées aux dividendes sont inscrits à la date ex-dividende. Les revenus d'intérêts à distribuer présentés aux états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par les Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les distributions sont comptabilisées à la date ex-distribution et viennent réduire le coût ajusté de l'instrument correspondant en cas de remboursement de capital. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé lorsqu'il est reçu.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements, sont calculés au coût moyen.

Les revenus à distribuer et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation d'engagement.

Les distributions provenant des fonds sous-jacents sont constatées à la date ex-distribution.

**f) Utilisation d'estimations**

Pour préparer les états financiers selon les IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers, de même que sur les montants présentés au titre des augmentations et des diminutions de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liées aux activités pour la période. La direction doit tout particulièrement faire appel à son jugement et à des estimations pour ce qui est de l'évaluation des placements hors cote. Les montants obtenus peuvent différer considérablement de ceux qui auraient été utilisés s'il avait existé un marché facile d'accès pour ces placements et un cours officiel auquel ceux-ci peuvent être vendus.

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

**g) Répartition des revenus et des charges**

Les Fonds répartissent les revenus, les charges, les gains (pertes) réalisés et les gains (pertes) latents comme il est décrit ci-après :

Les revenus et les gains (pertes) réalisés et latents sont répartis quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de chaque série par rapport à la valeur liquidative totale du Fonds en question à la date d'évaluation la plus récente.

Les charges sont classées et comptabilisées comme des charges directement attribuables à une série donnée (« charges directes ») et comme des charges communes d'un Fonds. Les charges directes d'une série donnée sont imputées à cette série à titre de charges directes. Les charges communes sont affectées à chaque série conformément à la répartition des revenus communs décrite précédemment.

**h) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série, présentée à l'état du résultat global, est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série, par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables de la série pertinente en circulation pendant la période.

**i) Normes comptables publiées, mais non encore adoptées**

La version définitive d'IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») a été publiée par l'IASB en juillet 2014. Cette version, qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. Cette version, qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique, fondée sur des principes pour déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique de l'actif.

Elle se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation ponctuelle des pertes sur prêts attendues. En outre, le risque de crédit propre à une entité est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les profits découlant de la dégradation du risque de crédit propre à l'entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec possibilité d'adoption anticipée. De plus, l'entité peut appliquer par anticipation les changements relatifs à son risque de crédit propre, de façon distincte, sans modifier autrement la comptabilisation des instruments financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de l'application d'IFRS 9 et n'a pas encore fixé de date pour son application.

**j) Impôt sur le résultat**

Fonds Société Aston Hill inc. (la « Société ») répond à la définition de société de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Les règles générales d'imposition des sociétés ouvertes s'appliquent aussi à une société de fonds commun de placement. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital réalisés est remboursable selon une formule établie au moment du rachat des actions ou du versement de dividendes sur les gains en capital. La Société est une personne morale distincte aux fins de l'impôt et n'est pas imposée pour chacun de ses Fonds ou chacune de ses catégories. L'année d'imposition de la Société se termine le 31 décembre. Toutes les charges des Fonds, y compris les charges communes à toutes les séries des Fonds, les frais de gestion et les autres frais propres à une série donnée d'un Fonds, sont prises en compte pour déterminer globalement le résultat net ou la perte réalisé par la Société. De même, l'ensemble des revenus, des charges déductibles, des gains en capital et des pertes en capital des Fonds, ainsi que les autres éléments ayant trait à la situation fiscale des Fonds, sont pris en compte dans le calcul du résultat net ou de la perte de la Société et de l'impôt à payer par cette dernière, y compris l'impôt remboursable au titre des gains en capital.

De même, les Fonds sont assujettis à l'impôt de la partie IV sur les dividendes reçus de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes sont versés aux actionnaires. Par conséquent, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur les résultats afférent aux gains en capital et aux dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition des sociétés, applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges des Fonds, frais de gestion et charges d'exploitation compris, seront prises en compte pour établir leur passif d'impôt total, le cas échéant.

Les Fonds peuvent être assujettis à un impôt étranger sur les bénéficiaires, sur les gains en capital issus de la vente de titres et sur certaines opérations en devises, dans les territoires où ils investissent. Les éventuels impôts étrangers sont comptabilisés conformément à la réglementation fiscale et aux taux établis par les autorités fiscales des marchés étrangers sur lesquels les Fonds ont investi. Lorsque les gains en capital sont assujettis à l'impôt, les Fonds comptabilisent un passif d'impôt différé estimatif correspondant au montant qui serait à payer en cas de cession des titres à la date d'évaluation.



## NOTES ANNEXES (suite)

Au 31 décembre 2014

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Ce qui suit présente les principaux jugements, estimations et hypothèses comptables établis par les Fonds pour la préparation des états financiers :

#### a) Classement des parts rachetables émises par les Fonds

Aux termes des PCGR canadiens, les Fonds comptabilisaient leurs actions rachetables dans les capitaux propres. Selon les IFRS, IAS 32 exige que les titres d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classés comme des passifs financiers. Un fonds détenant plusieurs séries ne satisfait pas aux critères énoncés dans IAS 32.16 a) et c). En particulier, les porteurs d'actions n'ont pas droit à une quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la liquidation en raison des différences entre les séries et parce que les différentes séries ne présentent pas des caractéristiques identiques. Par conséquent, les critères énoncés dans IAS 32.16 ne sont pas tous réunis. Conformément à cette norme, la présentation dans les capitaux propres n'est pas permise. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables sera plutôt présenté à titre de passif à l'état de la situation financière.

#### b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les investisseurs des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats d'actions rachetables sont effectués en dollars canadiens. La principale activité des Fonds est d'investir dans des titres et des instruments dérivés canadiens et américains et d'offrir aux investisseurs canadiens un rendement plus élevé que celui des autres produits disponibles au Canada. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des Fonds.

#### c) Participations dans des entreprises associées, des contreprises et des filiales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, IFRS 10 exige que les « entités d'investissement » (au sens donné à ce terme dans la norme) comptabilisent leurs participations dans des filiales à la JVRN au lieu de les consolider. Les Fonds ont déterminé qu'ils répondent tous à la définition d'« entité d'investissement » et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placement, qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement, ou les deux, et qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Le jugement le plus important posé par les Fonds pour établir qu'ils répondent à cette définition est que la juste valeur constitue le principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité de leurs placements.

Aux termes d'IFRS 12, des informations spécifiques doivent être fournies sur les participations dans des filiales, des entreprises associées, des contreprises et des entités structurées non consolidées. Ces informations doivent être fournies chaque fois qu'une entité détient ces types d'investissements et, dans le cas de placements dans des fonds sous-jacents, si le fonds investisseur exerce une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle sur un ou plusieurs de ces fonds sous-jacents, ou lorsque le fonds sous-jacent est une entité structurée. Les Fonds ne satisfont pas aux exigences du contrôle selon IFRS 10.7 et, par conséquent, n'exercent pas de contrôle sur les fonds sous-jacents. Il n'existe aucune entente contractuelle entre les fonds dominants et les fonds sous-jacents.

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

**d) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif**

Les Fonds détiennent des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de leurs propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de liquidité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre au fonds que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds.

**e) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur**

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité des Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

**5. ACTIONS DES FONDS**

Chaque Fonds offre trois séries d'actions, soit les séries A, F et I, sauf indication contraire. Les actions de série A sont offertes à tous les investisseurs. Les actions de série F s'adressent aux investisseurs qui participent à des programmes comportant des frais. Les actions de série I sont uniquement offertes aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs ayant obtenu l'approbation du gestionnaire et conclu une entente à l'égard de la série I avec le gestionnaire. En général, les investisseurs ayant des actions de série I négocient des frais de gestion distincts qui sont payables directement au gestionnaire par l'investisseur. Les actions de série I sont également offertes aux administrateurs et aux employés de Gestion d'actifs Aston Hill inc. Les actions de série Y de la Catégorie rendement stratégique Aston Hill sont uniquement offertes aux fins de rachat aux anciens porteurs d'actions du Fonds de revenu élevé mondial Aston Hill.

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions rachetables et cessibles de chaque série. Les actions émises et en circulation constituent le capital de la Société.

Les opérations sur les actions des Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 s'établissent comme suit :

Catégorie croissance et revenu Aston Hill	31 décembre 2014				31 décembre 2013	
	Série A	Série F	Série TA6	Série TF6	Série A	Série F
Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	635 464	458 289	—	—	299 006	190 552
Actions rachetables émises	764 867	477 383	81 653	5 500	421 828	351 127
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	5 824	3 146	—	—	228	321
Actions rachetables rachetées	(252 913)	(191 077)	—	—	(85 598)	(83 711)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	1 153 242	747 741	81 653	5 500	635 464	458 289

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

	31 décembre 2014					31 décembre 2013		
	Série A	Série F	Série I	Série TA6	Série TF6	Série A	Série F	Série I
Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	475 390	103 141	1	—	—	—	—	15 000
Actions rachetables émises	1 235 762	337 514	169	247 910	36 683	489 293	103 222	—
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	32 633	8 313	4	4 619	1 095	49	15	—
Actions rachetables rachetées	(159 673)	(24 512)	—	(2)	—	(13 952)	(96)	(14 999)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	1 584 112	424 456	174	252 527	37 778	475 390	103 141	1

	31 décembre 2014				31 décembre 2013	
	Série A	Série F	Série TA6	Série TF6	Série A	Série F
Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	1 334 049	697 212	—	—	420 840	348 647
Actions rachetables émises	764 638	766 861	3 317	9 991	1 009 888	435 777
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	47 615	32 014	—	—	875	582
Actions rachetables rachetées	(360 438)	(267 688)	—	—	(97 554)	(87 794)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	1 785 864	1 228 399	3 317	9 991	1 334 049	697 212

	31 décembre 2014				31 décembre 2013	
	Série A	Série F	Série Y	Série A	Série F	Série Y
Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	810 863	480 853	61 505	698 293	213 757	96 578
Actions rachetables émises	—	4 605	—	391 612	403 981	—
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	17 746	11 911	361	756	557	11
Actions rachetables rachetées	(142 073)	(133 481)	(25 295)	(279 798)	(137 442)	(35 084)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	686 536	363 888	36 571	810 863	480 853	61 505

	31 décembre 2014					31 décembre 2013	
	Série A	Série F	Série I	Série TA6	Série TF6	Série A	Série F
Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	1 056 050	364 485	—	—	—	20 137	—
Actions rachetables émises	2 673 523	1 612 101	10 000	3 000	2 500	1 139 878	376 631
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	2 668	1 007	—	—	—	137	100
Actions rachetables rachetées	(598 496)	(159 032)	—	—	—	(104 102)	(12 246)
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	3 133 745	1 818 561	10 000	3 000	2 500	1 056 050	364 485

	31 décembre 2014			31 décembre 2013	
	Série A	Série F	Série I	Série A	Série I
Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	4 435	—	15 000	—	—
Actions rachetables émises	10 281	65 921	—	4 435	15 000
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	—	—	—	—	—
Actions rachetables rachetées	—	(55 477)	—	—	—
Actions en circulation à la clôture de l'exercice	14 716	10 444	15 000	4 435	15 000

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

<b>Catégorie croissance énergétique Aston Hill</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	<b>Série A</b>
Actions en circulation à l'ouverture de la période	—
Actions rachetables émises	<b>597 804</b>
Émission d'actions rachetables au réinvestissement	<b>621 958</b>
Actions rachetables rachetées	<b>(75 198)</b>
Actions en circulation à la clôture de la période	<b>1 144 564</b>

**6. GESTION DU CAPITAL**

Le capital des Fonds est représenté par les actions émises, rachetables et sans valeur nominale. Ces actions donnent droit aux distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part de la série pertinente basée sur la valeur liquidative par action de chaque Fonds, pour chaque série, à la date de rachat. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital pour la souscription d'actions. Ils sont soumis à une exigence en matière de capital, soit un montant minimal de 500 \$ au rachat d'actions. Les opérations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement et à leurs pratiques de gestion des risques, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant suffisamment de liquidité pour régler les rachats. Les Fonds gèrent leur liquidité en investissant la plupart de leurs actifs dans des titres pouvant être vendus facilement.

**7. TRANSITION AUX IFRS**

La présente note résume l'effet de la transition du Fonds aux IFRS :

**Choix à la transition**

La seule exemption facultative adoptée par les Fonds à la transition réside dans l'option de désigner un actif financier ou un passif financier comme étant à la JVRN à la transition aux IFRS. Tous les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN à la transition étaient antérieurement comptabilisés à la juste valeur selon les PCGR canadiens, conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité 18, *Sociétés de placement*.

**Tableaux des flux de trésorerie**

Aux termes des PCGR canadiens, les Fonds n'étaient pas tenus de fournir un état des flux de trésorerie. Aux termes d'IAS 1, un jeu complet d'états financiers comprend, sans exception, un tableau des flux de trésorerie pour la période considérée et la période comparative.

Un rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR canadiens et selon les IFRS est présenté dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

**Classement des actions rachetables émises par les Fonds**

Aux termes des PCGR canadiens, les Fonds comptabilisaient leurs actions rachetables dans les capitaux propres. Selon les IFRS, IAS 32 exige que les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Comme les actions des Fonds ne satisfont pas aux critères d'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, elles ont été reclassées dans les passifs financiers à la transition aux IFRS.

Les Fonds offrent plusieurs séries pour chaque catégorie, sauf la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, qui ne comprend qu'une seule série.

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS PAR CATÉGORIE**

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013, au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et au 24 mars 2014, les instruments financiers des Fonds sont désignés à la JVRN, exception faite de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, qui a commencé ses activités le 24 mars 2014. Les dérivés des Fonds sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs et passifs sont évalués au coût amorti.

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

**9. FRAIS ET CHARGES DES FONDS****a) Frais de gestion**

Chaque série d'actions d'un Fonds (sauf les actions de la série I) verse au gestionnaire des frais de gestion pour des services de gestion générale et d'administration rendus. Ces frais sont calculés et comptabilisés chaque jour et payés mensuellement. Le taux annuel maximal des frais de gestion pour chaque série est le suivant :

Fonds	Frais de gestion annuels (%)		
	Séries A et TA6	Séries F et TF6	Série Y
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie croissance du capital Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	2,00 %	1,00 %	1,50 %
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	2,00 %	1,00 %	—
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	2,00 %	—	—

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux Fonds à l'égard des actions de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais, qui sont payables directement au gestionnaire.

Le gestionnaire a, à son gré, assumé les charges d'exploitation des Fonds pour la période close le 31 décembre 2013. Les montants pris en charge par le gestionnaire sont présentés ci-dessous.

Le gestionnaire n'est pas tenu de continuer à régler ces charges et rien ne garantit qu'il le fera à l'avenir.

Fond	2014	2013
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	12 976 \$	50 607 \$
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	33 653	60 876
Catégorie croissance du capital Aston Hill	—	43 053
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	3 302	57 596
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II	8 837	78 668
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	56 083	37 704

**Frais d'administration**

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Fond	2014	2013
Catégorie croissance et revenu Aston Hill	4 363 \$	8 267 \$
Catégorie mondiale croissance et revenu Aston Hill	1 000	6 178
Catégorie croissance du capital Aston Hill	10 586	10 851
Catégorie rendement stratégique Aston Hill	4 111	15 837
Catégorie rendement stratégique Aston Hill II	16 079	6 875
Catégorie croissance énergétique Aston Hill	1 180	—
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill	6	18

**b) Charges d'exploitation**

Chaque Fonds paie ses propres charges d'exploitation, qui comprennent les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de garde, les taxes, les intérêts, les frais d'exploitation et d'administration, les coûts des services aux investisseurs et les coûts liés aux rapports et aux prospectus. Si un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, il assume aussi indirectement sa quote-part des charges d'exploitation du fonds sous-jacent.

Aucun montant n'a été utilisé par les Fonds au titre des rabais de courtage pour verser des commissions ou régler d'autres charges d'exploitation de l'exercice.

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES****a) Gestion des risques**

Les fonds sous-jacents et la Catégorie croissance énergétique Aston Hill sont exposés à divers risques liés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (qui comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix). Le niveau de risque auquel chaque Fonds est exposé dépend de son objectif de placement et des types de titres qu'il détient. La valeur des placements dans un portefeuille peut changer de jour en jour à cause des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur, de la conjoncture du marché et de l'économie et des nouvelles portant sur les sociétés ayant émis les placements détenus par le Fonds. Le gestionnaire des Fonds peut atténuer le plus possible les effets négatifs potentiels de ces risques sur le rendement des Fonds notamment en assurant une surveillance régulière des positions des Fonds et des événements du marché; en diversifiant le portefeuille de placements par catégories d'actifs, par pays, par secteur et par terme à court, tout en respectant les objectifs établis; et en utilisant des dérivés à titre de couverture contre certains risques.

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'un émetteur ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition des autres actifs des Fonds au risque de crédit correspond à leur juste valeur inscrite à l'état de la situation financière.

Les notations de crédit des instruments de créance, des titres privilégiés et des instruments dérivés sont fournies par Standard & Poor's, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, elles sont fournies par Moody's Investors Service, Dominion Bond Rating Services ou Canadian Bond Rating Services.

Les Fonds qui investissent uniquement dans des actions de fonds commun Aston Hill sous-jacents (les « fonds sous-jacents »), exception faite de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, peuvent être indirectement exposés au risque de crédit dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés. D'autres précisions sur le risque de crédit auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

**c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse pas respecter ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Les Fonds et les fonds sous-jacents sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens d'actions rachetables. De ce fait, la Catégorie croissance énergétique Aston Hill et les fonds sous-jacents investissent la majorité de leur actif dans des placements dont ils peuvent facilement se départir. En outre, les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité.

**d) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La valeur des placements des fonds sous-jacents et de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill dans des instruments de créance ou des fiducies de revenu sera par conséquent influencée par les variations des taux d'intérêt applicables. Si les taux d'intérêt baissent, la juste valeur des instruments de créance peut augmenter en raison de l'accroissement de leur rendement. Par contre, si les taux d'intérêt augmentent, le rendement des titres de créance existants pourrait diminuer, ce qui pourrait entraîner une baisse de leur juste valeur. Cette diminution est généralement plus importante pour les instruments de créance à long terme que pour les instruments de créance à court terme.

Les Fonds investissent uniquement dans des parts de fonds sous-jacents, sauf pour la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, et sont indirectement exposés au risque de taux d'intérêt, dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers porteurs d'intérêts. D'autres précisions sur le risque de taux d'intérêt auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

**NOTES ANNEXES** (suite)

Au 31 décembre 2014

**e) Risque de change**

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds. De ce fait, les fonds sous-jacents et la Catégorie croissance énergétique Aston Hill sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change.

Les Fonds investissent uniquement dans des parts de fonds sous-jacents, sauf pour la Catégorie croissance énergétique Aston Hill, et sont indirectement exposés au risque de change dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers qui sont libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des Fonds. D'autres précisions sur le risque de change auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

**f) Autre risque de prix**

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier varie par suite de la fluctuation des cours du marché (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par la conjoncture économique et politique générale, de même que par les tendances du secteur et du marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital.

Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme et, par conséquent, sont peu exposés à l'autre risque de prix.

D'autres précisions sur l'autre risque de prix auquel chaque Fonds est exposé figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

**g) Hiérarchie des justes valeurs**

Les Fonds utilisent une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie comporte les niveaux suivants : prix cotés sur un marché actif (niveau 1 – données non ajustées), données d'entrée autres que les prix cotés (niveau 2 – données découlant directement ou indirectement de prix cotés) et données d'entrée non fondées sur des données de marché observables (niveau 3 – données non observables).

D'autres précisions sur le classement des titres de chaque Fonds en fonction de la hiérarchie des justes valeurs figurent dans la section « Risques liés aux instruments financiers propres au Fonds » des états financiers de chaque Fonds.

**11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

Au 31 décembre 2014, la Société ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital (pertes autres qu'en capital de 90 763 \$ en 2013).

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Comité d'examen indépendant

**John Crow**

Président du conseil d'administration

**C. Scott Browning**

**Robert Falconer**

**Joseph H. Wright**

### Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

**Neil Murdoch**

**C. Scott Browning**

**Larry Guy**

### Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

**Eric Tremblay**

Administrateur et chef de la direction

**Ben Cheng<sup>1)</sup>**

Co-chef des placements

**Neil Murdoch**

Administrateur et président

**Larry W. Tittle**

Administrateur, premier vice-président  
et chef des finances

### Gestion de portefeuille

**Jeffrey Burchell**

Co-chef des placements  
et gestionnaire de portefeuille

**Andrew Hamlin**

Vice-président et gestionnaire  
de portefeuille

**Vivian Lo**

Vice-présidente et gestionnaire  
de portefeuille

**John Kim**

Gestionnaire de portefeuille

**Barry Morrison**

Gestionnaire de portefeuille

### Gestionnaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

### Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs

### Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs

### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### Site Web

[www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)

<sup>1)</sup> M. Cheng agit à titre de gestionnaire de portefeuille uniquement pour les fonds de placement gérés par IA Clarington Investments Inc. et pour deux autres fonds de placement, qui ne comprennent pas les présents fonds. Voir [www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca) pour de plus amples détails.